

Retrait de la candidature pour un ancien affichage

But : Ne pas être nommé sur un poste qui ne vous intéresse plus.

Vous pouvez retirer votre candidature sur des affichages antérieurs en revenant 5 ans en arrière sur certains postes pour lesquels une nomination est encore possible.

1. Connectez-vous au Guichet RH Web.

[Guichet Web \(rtss.qc.ca\)](http://rtss.qc.ca)

2. Cliquez sur le module « Poste » - « Affichages de postes ».



3. Sélectionnez l'onglet « Historique ». Cochez la case « Mes postulations seulement ». Puis, sélectionnez la période « sur 60 mois (5 ans) » afin d'avoir une vue d'ensemble de toutes vos postulations.



4. Trouvez le poste dont vous voulez retirer votre candidature. À partir de la colonne « Actions », sélectionnez le « X » rouge intitulé « Se désister de ce poste ».



5. Un message de confirmation vous apparaîtra afin de valider votre décision de retirer votre candidature de l'affichage sélectionné. Vous devez cliquer sur « Oui ». En cliquant sur « Oui », votre candidature sera retirée de l'affichage en question.



Note :

*Une case blanche avec un X rouge signifie qu'il est toujours possible de retirer votre candidature.

*Une case grise avec un X rouge signifie que votre ancienne postulation restera visible sur ce poste, dans votre guichet RH web, mais étant inactive, vous ne pourrez jamais être nommé sur ce poste.

